CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E183215 **VALABLE JUSQU'AU** 05/10/2025

ÉDITÉ LE **30/04/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/12/1986
Forme juridique : SA
DEPUIS LE 08/01/2024
Capital : 1 887 201

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 552 119 760

Siret : **552 119 760 00122**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 2123730

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 592367N 1259 000/2 77420

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 592367N 4850 000/2 77421

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **SPIE BATIGNOLLES ENERGIE (AGENCE)**
Sigle : SB ENERGIE
ZA LA CROIX DES HORMES
69250 MONTANAY

Téléphone : 01 39 72 40 43 **Fax :**
Portable : 06 26 12 07 74

Site Internet : www.spiebatignolles.fr
E-mail : nasradine.boulala@spiebatignolles.fr

Responsabilité légale :
CHAPOUIL PASCAL DIRECTEUR GÉNÉRAL / ZULIAN PATRICK PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif moyen : 62 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/04/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	25/06/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/06/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.